Carte 2.4 : Droits, statuts et activités usuelles / Thème Faune

Plan d'affectation du territoire public de la Chaudière-Appalaches

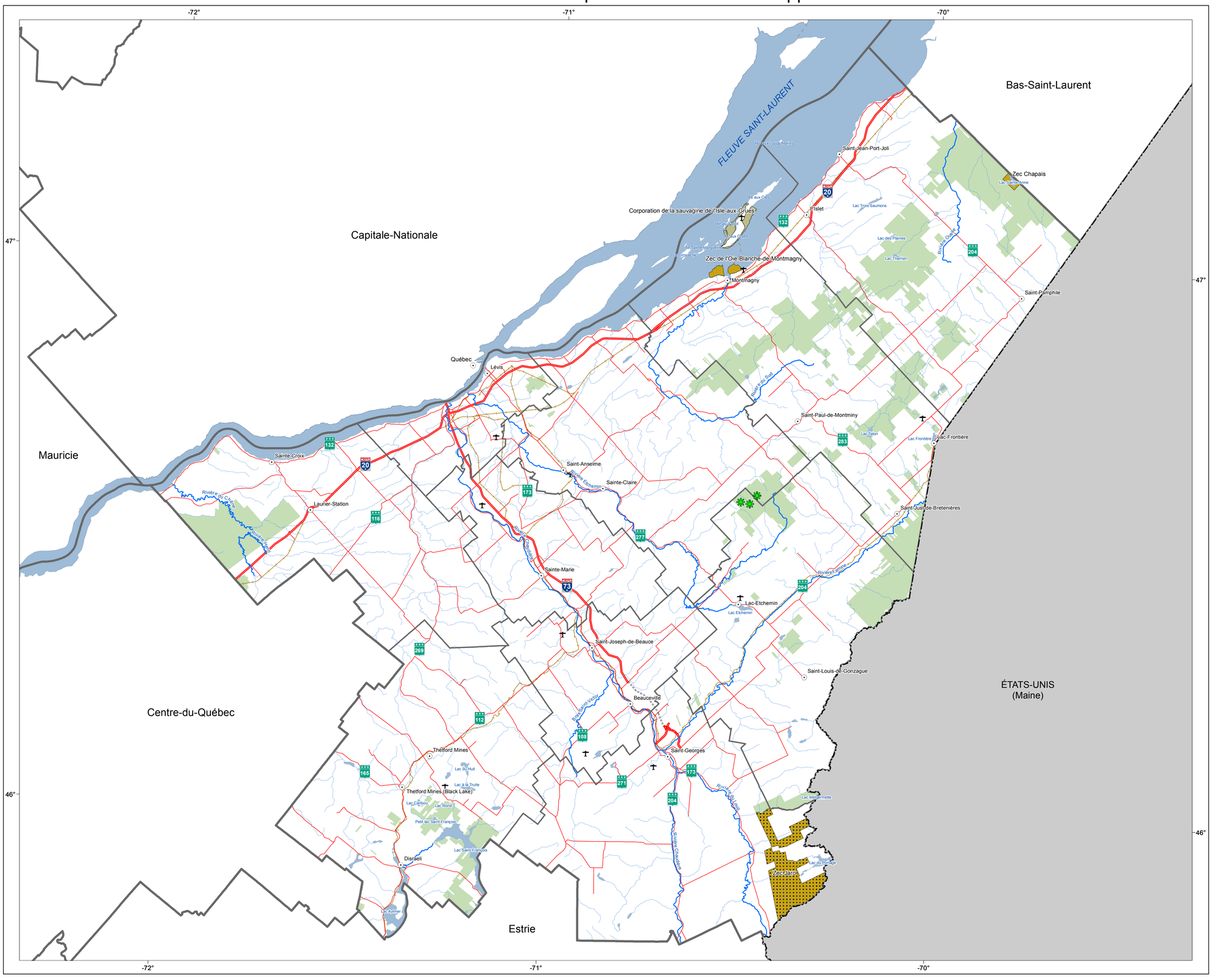

Droits, statuts et activités usuelles[1]

- Pourvoirie sans droits exclusifs
- Terrain de piégeage
- Terre désignée pour le développement de la ressource faunique
- Zec

Infrastructure de transport

- Aéroport
- Autoroute
- Route nationale, régionale ou collectrice
- Chemin de fer
- Traverse maritime

Tenure[2]

- Publique

Organisation administrative

- Ville, localité
- Municipalité régionale de comté (MRC)
- Région administrative

Frontière

- Frontière internationale

Notes :
1. Les données utilisées pour illustrer cette carte ont pu varier depuis la date de leur compilation.
2. Cette carte illustre le territoire public et il ne s'agit en aucun cas d'un répertoire ou d'un registre public au sens de la Loi sur les terres du domaine de l'État.

Métadonnées

Projection

Conique de Lambert

Système de référence géodésique

NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84

0 10 20 30 km

1/375 000

Sources

Données	Organisme	Année
Base de données topographiques et administratives (BDTA 250 k)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	2007
Données fauniques	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune Secteur de la faune	2010
Système d'information et de gestion du territoire public (SIGT)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	2010

Réalisation

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
Direction régionale de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches
Note : Le présent document n'a aucune portée légale.

© Gouvernement du Québec

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 4e trimestre 2015

Énergie et Ressources naturelles
Québec